

FIBRE OPTIQUE QUI CONTACTER EN CAS DE PANNE ?

LES COLLECTIVITÉS

Signaler un équipement endommagé sur la voie publique
(poteau cassé, câbles arrachés, chambre / armoire ouverte, ...)

Déclarez ces anomalies en allant sur www.raiso02.fr, puis cliquez sur «déclarer un dommage sur le réseau» en haut à gauche

Questions relatives sur les travaux fibre optique dans votre commune

Contactez le chargé de secteur à l'USEDA qui suit les travaux

Besoin d'information sur les opérateurs

Contactez directement les opérateurs, liste disponible sur www.raiso02.fr

LES PARTICULIERS

Problème avec votre box, connection internet, ...

Dès que vous êtes raccordés, votre seul interlocuteur est votre Fournisseur d'Accès Internet

Vous n'êtes pas encore raccordés à la fibre optique.

Rendez-vous sur www.raiso02.fr pour tester votre éligibilité

Pour toutes autres questions

**Appelez le 0 810 57 44 02
(Service 0,05 €/min + prix appel)**